

Véhicules intermédiaires (PNBV de 6 001 à 8 500 lb)  
(A compter des modèles 1997)

	5 ans ou 80 000 kilomètres (vie utile)
poids avec charge de 0 à 3 750 lb	0,4 g/mille
poids avec charge de 3 751 à 5 750 lb	0,7 g/mille
poids avec charge supérieur à 5 750 lb	1,1 g/mille

Véhicules lourds (PNBV supérieur à 8 500 lb)  
(A compter des modèles 1998)

	8 ans ou 110 000 milles (vie utile)
PNBV supérieur à 8 500 lb	4,0 g/php/fh

b) Mise en oeuvre d'un programme plus rigoureux de contrôle des oxydes d'azote provenant de sources mobiles pour les véhicules et les moteurs fonctionnant au carburant diesel, assorti de normes au moins aussi strictes, dans la mesure du possible, que celles s'appliquant aux catégories respectives de poids de véhicules et de moteurs fonctionnant à l'essence.